

226C0272
FR0000051807-FS0198

9 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

TELEPERFORMANCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 mars 2026, la société Goldman Sachs International¹ (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, Londres, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 3 mars 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir, individuellement, 3 131 361 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 5,23% du capital et 5,10% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TELEPERFORMANCE hors marché.

À cette occasion, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 3 mars 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 512 440 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 7,54% du capital et 7,36% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	3 131 361	5,23	3 131 361	5,10
Goldman Sachs Asset Management B.V.	954 025	1,59	954 025	1,56
Goldman Sachs & Co. LLC	377 748	0,63	377 748	0,62
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	29 437	0,05	29 437	0,05
Goldman Sachs Asset Management L.P.	11 913	0,02	11 913	0,02
Goldman Sachs Bank Europe	7 221	0,01	7 221	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	725	ns	725	ns
Folio Investments Inc.	10	ns	10	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	4 512 440	7,54	4 512 440	7,36

¹ Contrôlée par The Goldman Sachs Group, Inc.

² Sur la base d'un capital composé de 59 874 365 actions représentant 61 350 318 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 252 821 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 125 141 actions TELEPERFORMANCE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions TELEPERFORMANCE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 37 080 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à un prix unitaire compris entre 82,78 et 88 € ; et
- 90 600 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 18 juin 2027, à des prix compris entre 60 € et 64 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 979 409 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 7 221 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 29 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et le 7 octobre 2037, à des prix unitaires compris entre 10,81 € et 80 € ; et
- 1 972 188 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 96 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 10 mars 2026 et le 21 octobre 2037.
